



### QU'EST-CE QUE LE FNE ?

La prise en charge totale des coûts pédagogiques pour les salariés en chômage partiel. Dispositif est valable jusqu'au 31/12/2020 si l'entreprise est encore déclarée en activité partielle

Décret n°2020-325 du 25 mars 2020 relatif à l'activité partielle :

**“L'État prendra en charge 100 % des coûts pédagogiques de la formation des salariés en activité partielle”.**

### QUELS MONTANTS ?

- > Montant de l'aide : **1 500 euros TTC**
- > Pas de plafond de taux horaire (à l'appréciation de l'OPCO de l'entreprise concernée)
- > Pas d'impact sur la rémunération.
- > L'entreprise paye l'organisme de formation : 50% de l'aide versée au démarrage de la formation, 50% à la remise de bilan de fin de formation.

### A QUI S'ADRESSE T-IL ?

- > Tous les salariés au chômage partiel (CDI, CDD)
- > Quelque soit le % de chômage
- > Hors contrat d'apprentissage et de professionnalisation



### QUELLES CONDITIONS DE DURÉE ET D'ORGANISATION ?

- > Toutes les durées de formation sont envisageables, toutefois, la durée de la formation doit correspondre à celle de l'activité partielle. En cas de reprise, la formation peut être interrompue et le financement sera recalculé au prorata..
- > La formation doit débuter **pendant les heures indemnisées** au titre de l'activité partielle, donc sur les jours chômés
- > La formation peut se prolonger même si le salarié a repris le travail et doit néanmoins être suivie soit hors temps de travail ou sur le temps de travail mais avec l'accord de l'employeur.
- > La formation peut **s'organiser à distance ou en présentiel.**

### MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE D'UNE FORMATION EN LANGUES :

- > **Etablir un plan d'ensemble des demandes :** Liste des salariés concernés (avec accord écrit de leur part), liste des actions de formation demandées (thème, durée, dates prix)
- > **Compléter la demande de subvention et transmettre à l'OPCO de l'entreprise** par mail avec le plan d'ensemble et les devis des organismes de formation.

**Envie de parler Anglais ? Espagnol ? Allemand ? Italien ? Russe ? Chinois ? Japonais ? Portugais ? Néerlandais ou Français ?**

**Grâce au FNE, c'est le moment d'apprendre une langue avec Newdeal Business Institut !**

## LES COURS DE LANGUES INTENSIFS

Un cours individuel immersif sur mesure pour des progrès rapides

### DESCRIPTION :

- > Cours individuel avec un formateur en visio-conférence ou en présentiel dans nos locaux
- > Un déroulé pédagogique conçu pour réussir la tâche finale

### -> la mise en situation

- > Un travail sur des cas concrets
- > Une organisation flexible



### PLANNING TYPE

(Horaires flexibles et adaptables)

09h00 / 10h00	Atelier linguistique autour d'une thématique
10h00 / 10h30	Travail en autonomie tutoré
10h30 / 11h30	Atelier linguistique - Exercices d'application
11h30 / 13h00	Pause déjeuner
13h00 / 13h30	Jeu de rôle / mise en situation

### FORMULE INTENSIVE

(programmes 100% sur-mesure)

#### FORMULE INTENSIVE :

> 25h de formation sur 1 semaine - 1 500 €

ou

#### FORMULE INTENSIVE CERTIFIANTE :

> 24h de formation + 1h d'examen sur 1 semaine - 1 500 €

## LES COURS DE LANGUES EXTENSIFS

Une formule flexible pour suivre les cours en fonction de son emploi du temps.

### DESCRIPTION :

- >> Cours individuel avec un formateur en visio-conférence ou en présentiel dans nos locaux
- > Un programme pédagogique sur-mesure
- > Un travail suivi et une montée en compétence régulière
- > Une organisation flexible

#### FORMULE EXTENSIVE :

> 25h de formation sur plusieurs semaines - 1 500 €

ou

#### FORMULE EXTENSIVE CERTIFIANTE :

> 24h de formation + 1h d'examen sur plusieurs semaines - 1 500 €

**FORMULE  
EXTENSIVE**

### NEWDEAL BUSINESS INSTITUT

74 Avenue Thiers  
33100 BORDEAUX

### CONTACT

+33 (0) 9 53 03 16 20  
contact@newdealinstitut.com  
business.newdealinstitut.com

